



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉMARCHES DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX OUTILS DE L'ÉTAT ET EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

Journée Collectivités – Assurances – État

30 juin 2026

1) Les outils de prévention et de gestion du risque inondation portés par l'Etat

- Le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM «Fonds Barnier»)
- Le dispositif Vigicrues
- L'information Préventive
- Les Plans de Prévention du Risque d'Inondation (PPRi)
- Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

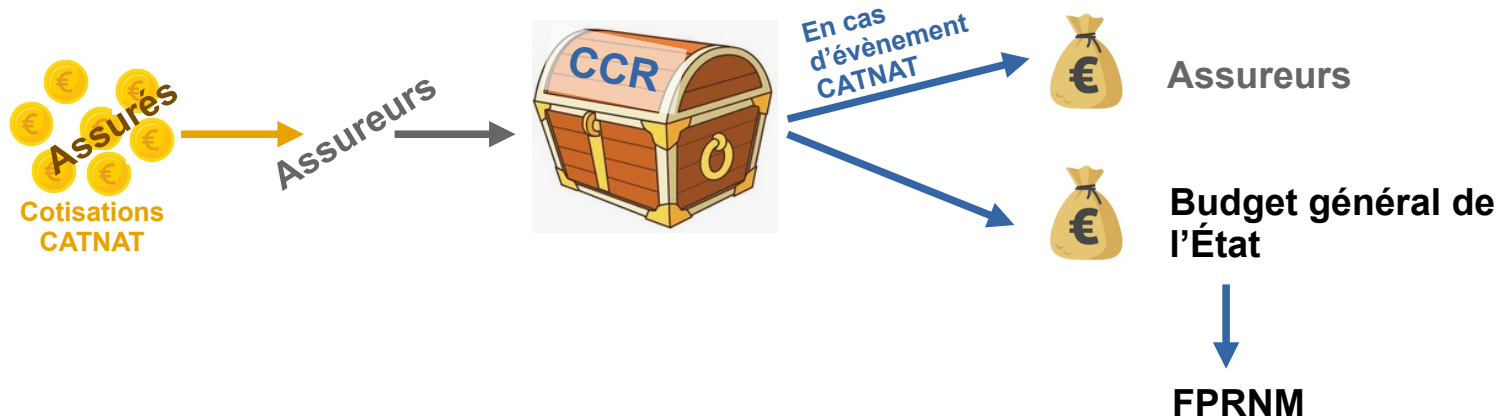
2) Réduction de la vulnérabilité des biens : les expérimentations en cours

1) Les outils Etat de prévention et de gestion du risque inondation

Le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs

FPRNM = levier financier principal de l'État dans la politique des risques naturels

- . 300 M€ annuels au niveau national (2025)
- . ~ 35 M€ annuels en Auvergne-Rhône-Alpes (2025)



1) Les outils État de prévention et de gestion du risque inondation

Le dispositif VIGICRUES

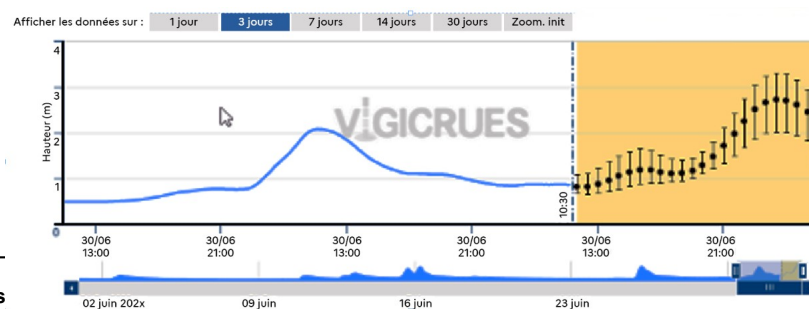
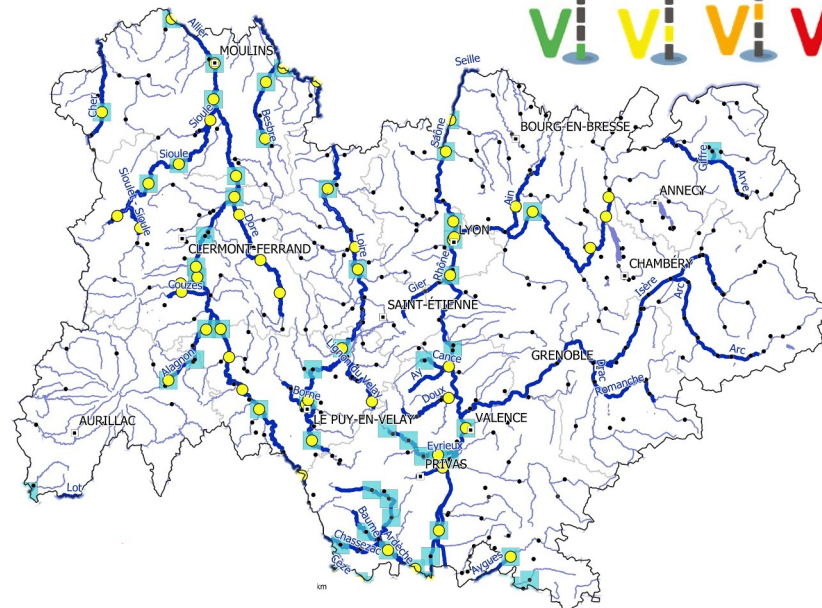


Vigilance aux crues à 24h :

- Suivi des niveaux des principaux cours d'eau surveillés par l'État (3297 km en région AURA)
- Information de la population en cas de risque de crues



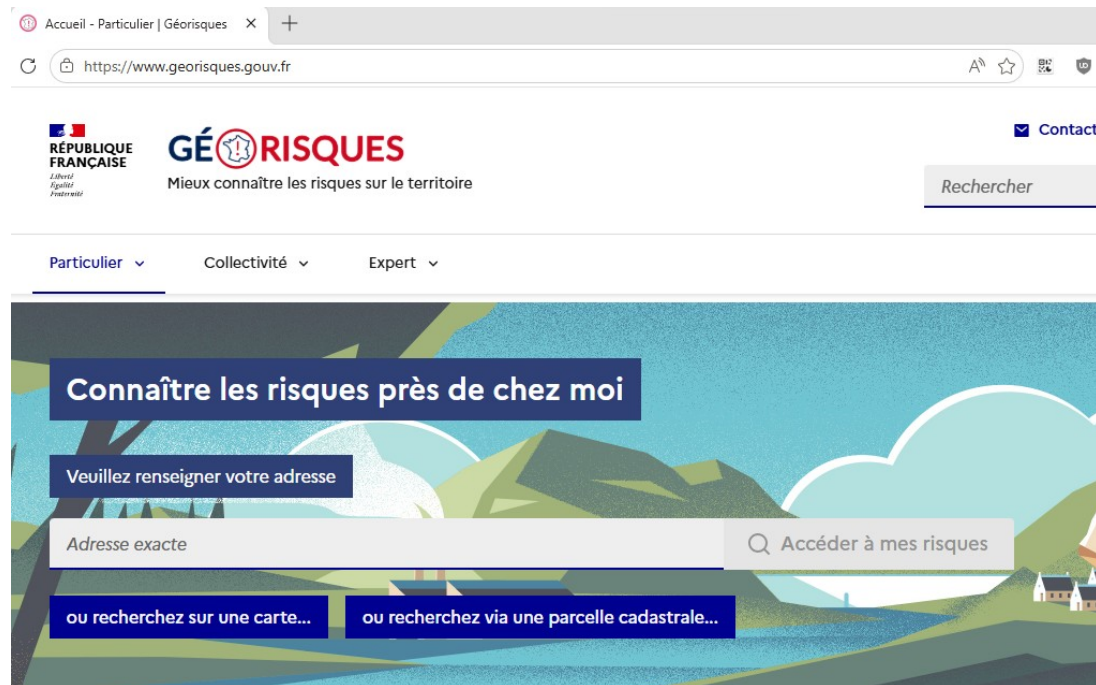
Mise en sécurité et mise en place
des dispositifs individuels de
réduction de la vulnérabilité



1) Les outils État de prévention et de gestion du risque inondation

L'information des citoyens et des collectivités

- **Géorisques** : plateforme nationale de diffusion de la donnée et de la connaissance
- L'État met à disposition des collectivités et des citoyens ses connaissances sur les risques



1) Les outils Etat de prévention et de gestion du risque inondation

Les plans de prévention des risques d'inondation - PPRi

FPRNM :
1,8 M€ (AURA 2025)

Territoires fortement exposés
À l'aléa inondation

+

Nombreux enjeux (zones urbanisées)



L'État élabore des PPRi

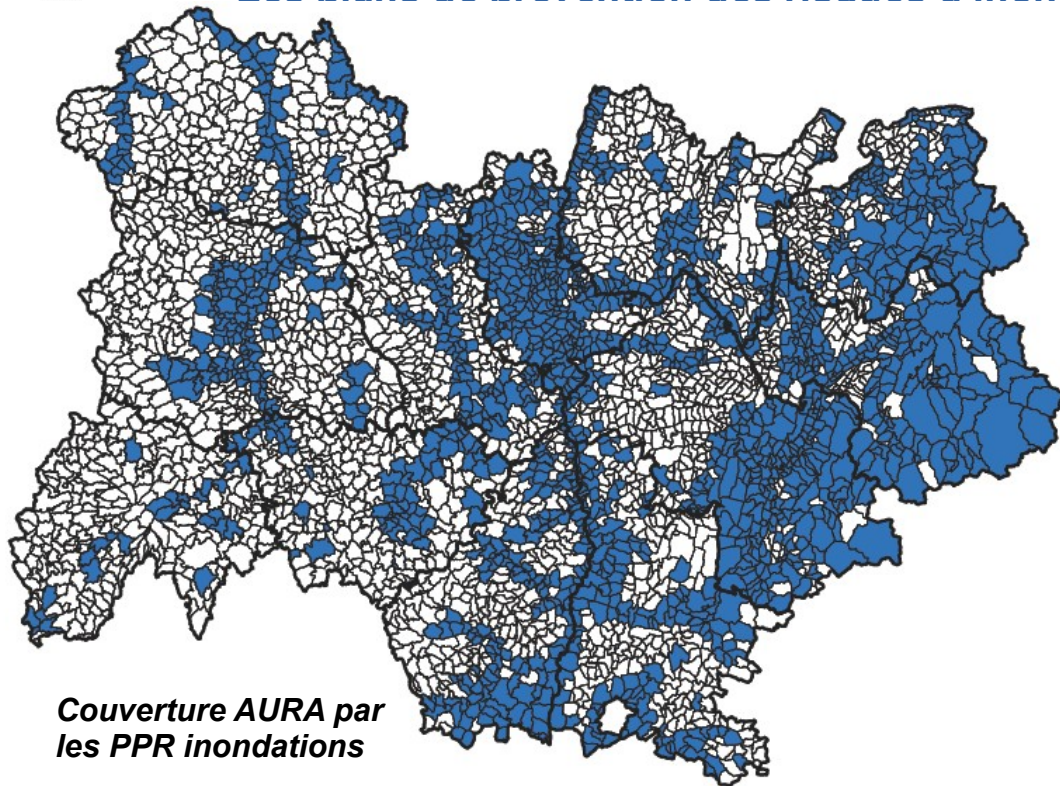
en association avec les communes
et en concertation avec la population

⇒ **Le PPRi réglemente l'aménagement du territoire :**

- **Pour le futur** ⇒ Définit les zones constructibles ou non ou sous conditions, en fonction du niveau de risque (zones rouges, bleues, blanches)
- **Pour la situation actuelle** ⇒ **Prescrit des travaux de réduction de la vulnérabilité** sur le bâti existant dans les zones exposées

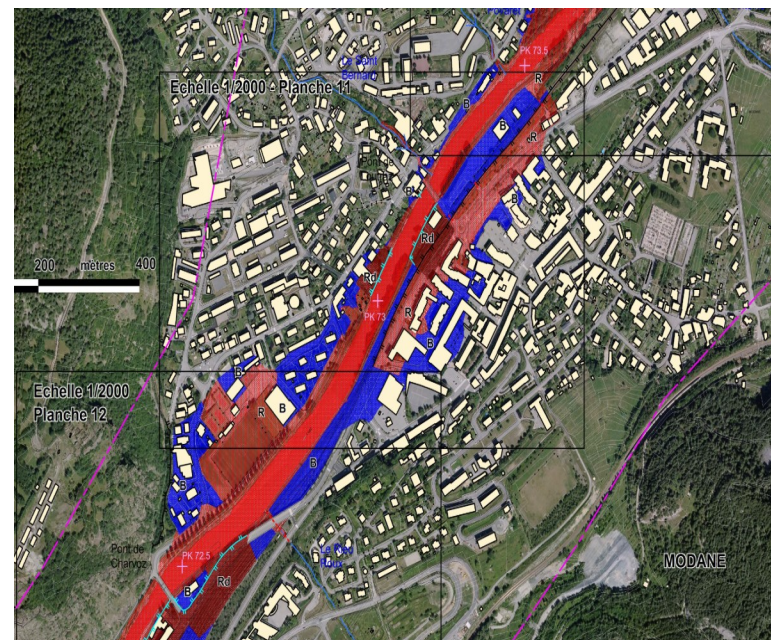
1) Les outils État de prévention et de gestion du risque inondation

Les plans de prévention des risques d'inondation - PPRi



**Couverture AURA par
les PPR inondations**

Exemple de zonage d'un PPRi



1) Les outils Etat de prévention et de gestion du risque inondation

Les programmes d'actions de prévention des inondations - PAPI

- PAPI** = outil de contractualisation État / collectivité pour délivrer du **FPRNM** aux collectivités

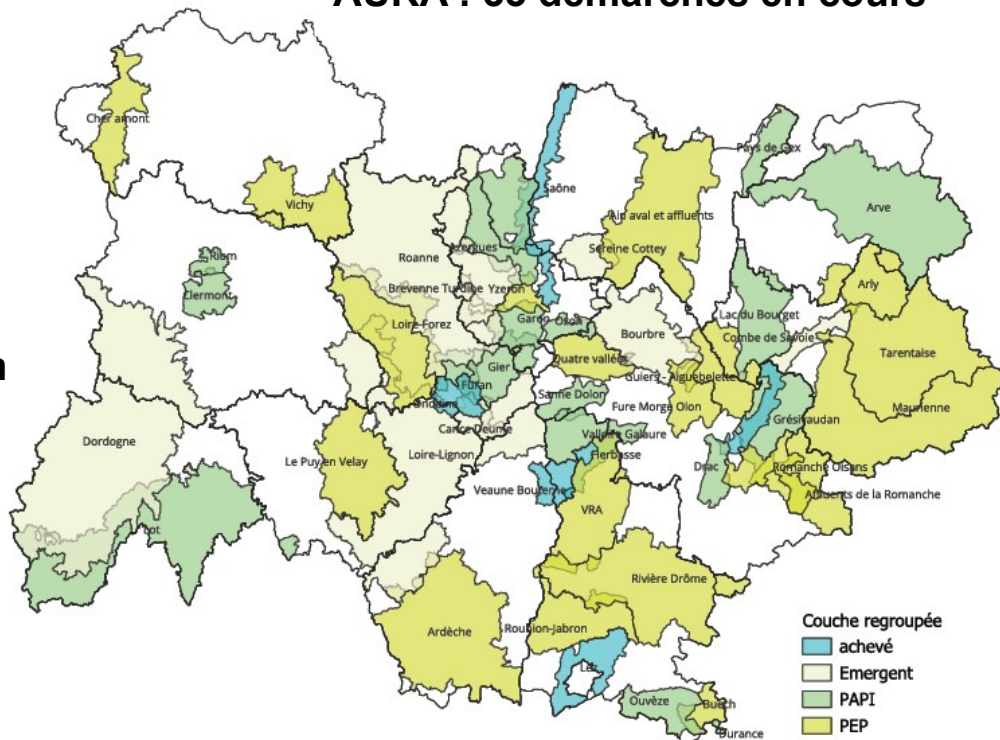
FPRNM :
27,4 M€ (AURA 2025)

- Programme visant à prévenir les risques d'inondation en promouvant une **gestion globale et cohérente** à l'échelle d'un bassin de risque
- Approche globale** : connaissance et conscience du risque, prévision, gestion crise, aménagement et urbanisme, **réduction de vulnérabilité du bâti**, travaux



= enjeu majeur mais faible mobilisation des particuliers !

AURA : 33 démarches en cours



2) Les outils État de prévention et de gestion du risque inondation

Réduction de la vulnérabilité des biens : les expérimentations en cours

Constat :

Sur les territoires dotés de PAPI, des dizaines, voire des centaines de **diagnostics de vulnérabilité** sont réalisés par les **collectivités**.

Cependant **très peu de « passage à la phase travaux »** (5 à 10%) malgré :

- Un investissement très fort des collectivités
- Une animation spécifique
- Un financement des travaux par l'État à hauteur de 80 % pour les particuliers

⇒ Mise en place d'**expérimentations** pour augmenter le taux de réalisation des travaux

FPRNM sur travaux :
240 k€ (AURA 2025)
39 opérations



2) Les outils État de prévention et de gestion du risque inondation

Réduction de la vulnérabilité des biens : les expérimentations en cours

Expérimentation n° 1 : France Rénov

En lien avec le volet régional de la COP régionale via son volet adaptation



Objectif de l'expérimentation :

- **Rapprocher les politiques publiques d'amélioration de l'habitat privé et prévention des risques**
 - Test sur quelques territoires régionaux
- => **Mettre en relation les conseillers France Rénov et les porteurs de projets PAPI**

2) Les outils État de prévention et de gestion du risque inondation

Réduction de la vulnérabilité des biens : les expérimentations en cours

Expérimentation n° 2 : Pilotage national DGPR

- 1) **Agir en prévention** pour réduire la vulnérabilité aux inondations des **territoires hors PAPI, non éligibles au FPRNM**
- 2) **Agir rapidement après une catastrophe en reconstruisant / réparant mieux**

Principes :

- Diagnostic obligatoire avant passage à la phase travaux
- **Rôle central de la collectivité** : animation, réalisation des diagnostics, instruction des demandes de subvention

Expérimentation en cours actuellement sur le territoire du syndicat des 3 rivières (Cance-Deume) exposé aux crues d'octobre 2024.



2) Les outils État de prévention et de gestion du risque inondation

Réduction de la vulnérabilité des biens : les expérimentations en cours

Expérimentation n° 3 : Sciences comportementales

En cours de lancement.

Co-Pilotage : DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports), DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et DGPR

Appui : Secrétariat Général du ministère / Fabrique d'Innovation pour les Territoires

Méthodologie :

- 1) Sélection de territoires,
- 2) Rencontre et enquête auprès des acteurs du territoire,
- 3) Identification des freins psychologiques à la réalisation des travaux
- 4) Proposition d'une nouvelle approche
- 5) Test de cette nouvelle approche sur 2 territoires

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Service Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques

69453 Lyon cedex 06

Tél. 04 26 28 60 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



A2761

FIN